



PLAN VÉLO
& MOBILITÉS ACTIVES

Pistes cyclables



■ 350 millions d'€ sur 7 ans pour financer des infrastructures (dont ponts et tunnels cyclables au niveau des échangeurs autoroutiers ou des roclades)

Incitation financière



■ Création d'un forfait mobilité durable défiscalisé et désocialisé payé par les employeurs à leurs salariés venant travailler en vélo (facultatif, jusqu'à 400 €/an)

Sécurité



■ Généralisation des sas vélos aux feux tricolores

■ Généralisation du double-sens cyclable dans les rues limitées à 50 km/h en agglomération.

Lutte contre les vols



■ Installation de garages à vélos sécurisés à proximité des gares

■ Marquage des vélos

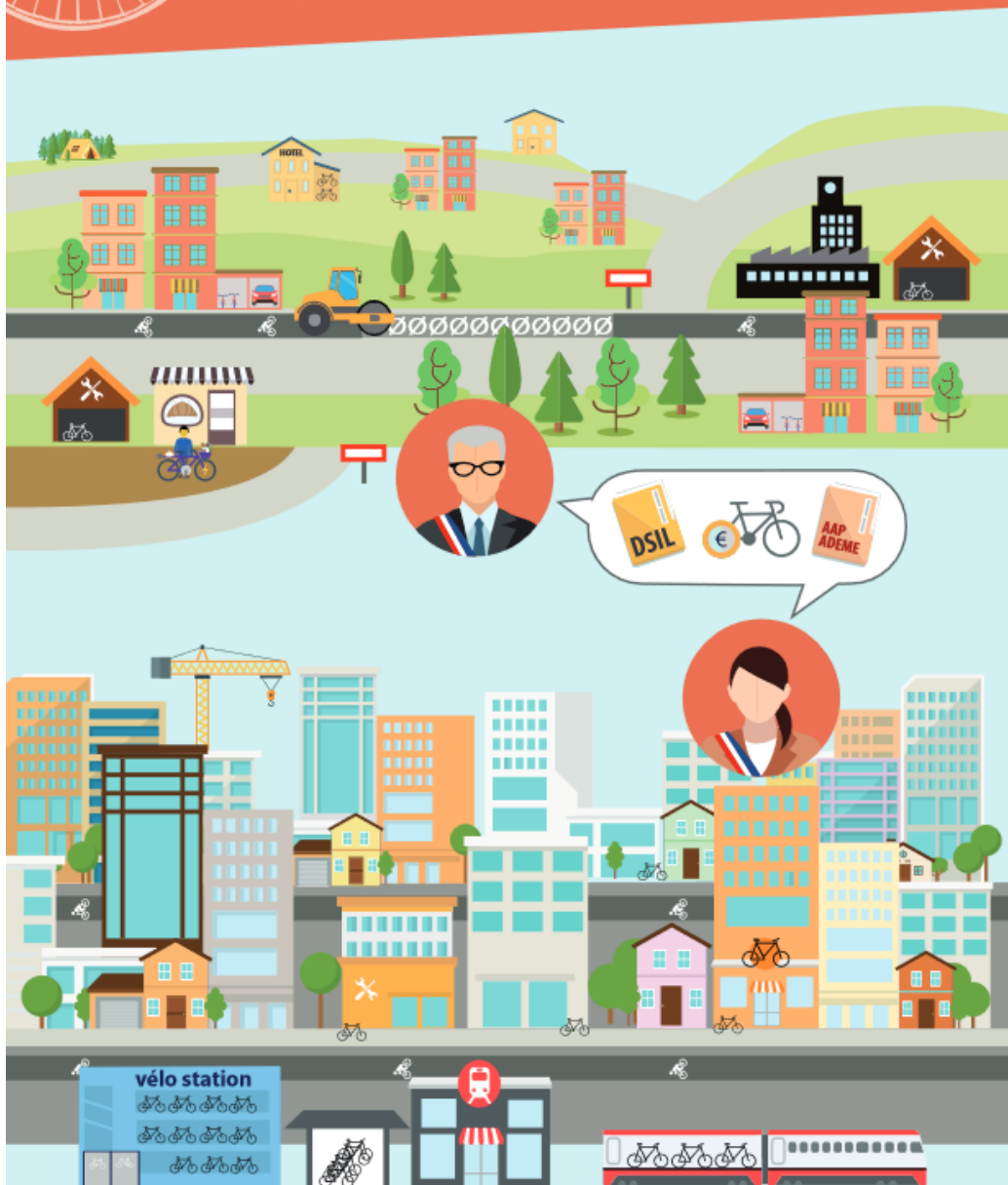


Apprentissage

■ Développement de l'apprentissage du vélo à l'école.



Je suis une collectivité



J'implique les usagers ou les associations locales

Je me rapproche des usagers cyclistes ou des associations vélo membres de la FUB pour co-construire le plan local vélo (coordonnées disponibles sur www.fub.fr/membres). Je soutiens les projets associatifs de service de marquage de vélos contre le vol (financement, des actions de sensibilisation contre le vol...). Voir p. 18-19.

Je prépare mon plan local et planifie mes services vélo avec l'aide de l'ADEME

L'appel à projets « Vélo et territoires », opéré par l'ADEME, a pour objectif d'accompagner les territoires de moins de 250 000 habitants pour leur permettre d'anticiper la mise en œuvre du fonds vélo. Il permet de financer des études, des services vélo et des campagnes de communication.

Je mets à contribution le fonds national vélo

D'un montant de 350 millions d'euros sur sept ans, le fonds vélo a pour objectif de co-financer la résorption des « coupures » (points noirs) et l'aménagement d'axes structurants.

J'aménage les abords des écoles pour accompagner la démarche « savoir rouler »

Les élèves peuvent accéder à leur établissement à vélo et en sécurité : aménagements cyclables, stationnement vélo, Plans de Déplacement Établissement Scolaire, vélobus/dédibus... Voir p. 10-11.

Je décide de faire appel à la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Une partie des fonds (100 millions d'euros par an) de la DSIL sont consacrés aux aménagements vélo. Les subventions sont à solliciter auprès des préfets de région.

J'impulse la démarche Plan de mobilité avec les employeurs

Obligatoire dans les entreprises de plus de 100 salariés sur un même site en zone de Plan de Déplacement Urbain, je fais en sorte que le vélo soit présent dans les alternatives à la voiture solo. Voir p. 12-13.

J'anime une politique d'inclusion avec les bailleurs sociaux

Grâce à la mobilisation de fonds dédiés et d'un réseau de partenaires. Voir p. 12-13.

Qui contacter ?

Animer une politique provélo avec les bailleurs sociaux de mon territoire : Clémence Pascal - c.pascal@fub.fr - 03 88 75 7190

Répondre à l'appel à projets « Vélo et territoires » : <https://appelsaprojets.ademe.fr/>. Contact : Elodie Trauchessec - AAPVELO@ademe.fr

Financer vos projets de mobilité durable. Accompagnement et conseil : ROZO - mobilite@rozo.fr - 01 42 49 76 76

Déployer un service vélo en location longue durée, étudier un schéma cyclable : Bemobi - 01 75 32 78 19 - contact@bemobi.fr

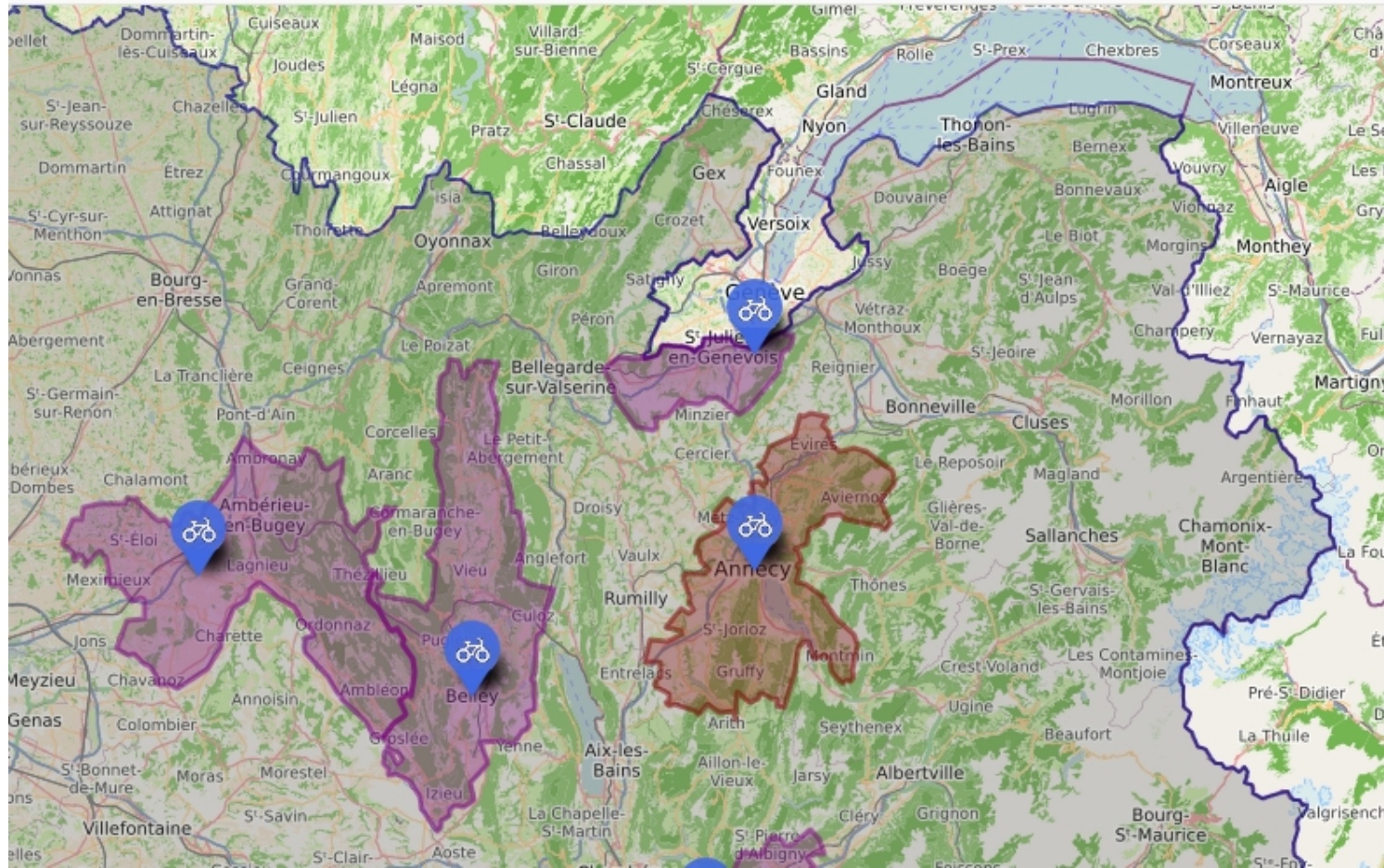
Appel à projets « Continuités cyclables »

Deuxième appel à projets du Fonds mobilités actives « Continuités cyclables », dépôt des dossiers ouvert du 1er février au 31 mai 2020.

Cible les projets de discontinuités cyclables, notamment celles créées par des grandes infrastructures de transports. Financement complémentaire aux maîtres d'ouvrage publics afin de **restaurer** ou **établir** des **continuités d'itinéraires cyclables, inscrits à un schéma**, dans des secteurs à enjeu pour la mobilité du quotidien. Ces aménagements cyclables doivent, en articulation avec les autres modes de transports (train, bus, cars...), permettre de relier dans de bonnes conditions des zones d'emploi, d'habitat et d'éducation et de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux. L'idée n'est pas d'amorcer une politique locale en faveur du développement du vélo mais de conforter une politique déjà existante.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/velo-et-marche#e2>

Appel à projets « Vélo et territoires »



<https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passera-laction/dossier/alternatives-a-voiture-individuelle/appel-a-projets-velo-territoires>

<https://www.francemobilites.fr/>



FRANCE MOBILITÉS
FRENCH MOBILITY

La démarche

Loi Mobilités

Plateforme

En région

S'engager

Actualités

L'offre de la cellule régionale d'appui

3 missions principales pour améliorer la mobilité du quotidien

Des solutions innovantes existent pour améliorer la mobilité du quotidien dans les territoires peu denses : covoiturage, mobilité intermodale et active, auto-stop organisé, transport solidaire, autopartage entre particuliers, plateformes de mobilité... Ces solutions sont souvent mal connues et peinent à se développer, notamment faute de moyens en ingénierie au sein des « petites » collectivités.

Pour faire face à ces défis, le Cerema, la Banque des Territoires, l'Ademe, les services déconcentrés de l'État en lien étroit avec la Région mettent en place **des cellules régionales d'appui avec trois missions principales.**

- MISSION 1 -

Animer l'écosystème des acteurs régionaux de la mobilité innovante

Au sein d'un réseau unique : collectivités, petites et moyennes entreprises, start-up, services de l'État et ses établissements publics, tissus associatif, etc. L'objectif est de favoriser la mise en relation et le partage d'expérience à l'échelle régionale.

- MISSION 2 -

Aider la réalisation des projets

Sous l'angle technique, administratif et financier. Pour cela les partenaires des cellules régionales mettront leur expertise et leurs ressources à disposition des territoires pour favoriser l'émergence des projets innovants au sein des territoires peu denses.

- MISSION 3 -

Capitaliser et recenser

Les études réalisées sur le territoire, les retours d'expériences, les contacts utiles, les bonnes initiatives, etc pour constituer une base solide de ressources utiles à l'ensemble du territoire et l'essaimage de bonnes pratiques entre régions.